



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Appel externe à candidatures pour l'octroi d'un mandat individuel de directeur¹ du département sciences et technologies et du département social à pourvoir à la Haute École Robert Schuman, mandat prenant cours le 02/02/2026

Le présent appel est lancé conformément aux dispositions du décret fixant l'organisation de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles du 21 février 2019 et du règlement du Conseil WBE du 16 juillet 2020 relatif à l'organisation des élections et au processus de désignation des directeurs et du directeur-président des Hautes Écoles organisées par WBE.

Il vise le mandat individuel de **directeur du département sciences et technologies et du département social à pourvoir à la Haute École Robert Schuman** à dater du 02/02/2026.

Conformément à l'article 15 du décret du 25 juillet 1996 relatif aux charges et emplois des Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Communauté française et à la **nature externe de l'appel à candidatures** décidée par le Conseil d'administration du 13/10/2025 conformément à l'article 19, al. 2, du décret du 21 février 2019 fixant l'organisation de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles, un candidat **doit être membre du personnel d'une Haute Ecole organisée ou subventionnée par la Communauté française et doit satisfaire à l'une des conditions suivantes** :

1° soit être nommé, ou engagé à titre définitif, dans une ou plusieurs fonctions suivantes : maître-assistant, chargé de cours, chef de travaux, professeur, chef de bureau d'études ;

2° soit être nommé ou engagé à titre définitif comme membre du personnel administratif de niveau 1.

Le mandat du directeur du département sciences et technologies et du département social est d'une durée de cinq ans (renouvelable).

Le directeur du département sciences et technologies et du département social peut être amené à se déplacer dans plusieurs implantations de la Haute Ecole où il exerce ses fonctions.

Le profil de fonction du directeur du département sciences et technologies et du département social est affiché aux valves des secrétariats du siège social et de toutes les implantations de la Haute Ecole Robert Schuman. Le profil est également publié sous format PDF sur le Sharepoint « *Document utiles* – onglet *Elections* » de la HERS. Il peut également être mis à disposition via une demande email à l'adresse elections@hers.be

Le profil de fonction sera également publié sur le site internet de la Haute Ecole www.hers.be

La charte relative aux règles de communication est consultable sur le Sharepoint « *Document utiles* – onglet *Elections* » de la HERS www.hers.be

Le siège de la Commission électorale est établi au 36-38 Avenue de Houffalize à 6800 Libramont.

¹ Le masculin est utilisé à titre épique

La composition de la Commission électorale :

Présidente : Claire COLLARD

Secrétaire : Marie FAGNY

Membres effectifs : Yves SATINET, Geoffrey SZABLOT, Elise MATHIEU, Véronique WILKIN

Contact : elections@hers.be

1. Comment introduire sa candidature ?

A peine de nullité, les candidats doivent adresser leur candidature dans la forme et le délai fixés par le présent appel, c'est-à-dire à **partir du 03/11/2025 jusqu'au 19/11/2025 inclus** :

- **Par mail et par envoi recommandé** (la date du cachet de la poste faisant foi) auprès de :

La Commission électorale de la Haute Ecole Robert Schuman
A l'attention de la Présidente, Mme Claire Collard
Avenue de Houffalize 36-38
6800 LIBRAMONT

Adresse mail : elections@hers.be

OU

- **Par mail et déposée contre accusé de réception** auprès de :

La Commission électorale de la Haute Ecole Robert Schuman
A l'attention de la Présidente, Mme Claire Collard
Avenue de Houffalize 36-38
6800 LIBRAMONT

Adresse mail : elections@hers.be Téléphone 061/21 03 81

2. Quels sont les documents à introduire ?

A peine de nullité, la candidature doit contenir les documents suivants :

- Un acte de candidature (voir annexe 1) ;
- les états de service (voir annexe 2) ;
- un curriculum vitae ;
- Un projet stratégique quinquennal qui intègre, notamment, une vision à cinq ans du développement de la Haute Ecole Robert Schuman, les éléments repris dans le profil de fonction et la motivation du candidat à se présenter à la fonction de directeur du département sciences et technologies et du département social.

3. Examen des candidatures, proposition des candidats et désignation du directeur du département sciences et technologies et du département social

Les candidatures sont disponibles et consultables en version papier au secrétariat de chaque implantation de la Haute École, ainsi qu'au siège administratif, et sur le Sharepoint « *Document utiles* – onglet *Elections* » de la HERS.

Les candidats sont élus par scrutin, à bulletin secret via un vote électronique via le portail institutionnel myHERS. Chaque électeur dispose d'une voix. Les procurations sont interdites.

Sont électeurs tous les membres du personnel du département sciences et technologies et du département social de la Haute Ecole Robert Schuman qui présentent au minimum un dixième d'un horaire complet au sein du département sciences et technologies et/ou du département social à la date de clôture des listes électorales. Est considéré comme membre du personnel tout membre du personnel statutaire, ou toute personne qui dispose d'un lien contractuel avec la Haute Ecole durant chacune des trois années académiques qui précèdent la date de clôture des listes électorales.

Les élections se font selon le système basé sur le scrutin à un tour. Le scrutin n'est valable que si la majorité des électeurs ont pris part au vote.

Le directeur du département sciences et technologies et du département social est désigné par WBE qui le choisit sur une liste issue du vote de l'ensemble des membres du personnel du département sciences et technologies et du département social de la Haute Ecole Robert Schuman, parmi les trois premiers candidats.

À l'issue des élections, le Conseil WBE, ou une commission qu'il crée à cet effet, peut entendre les candidats issus du scrutin avant de prendre sa décision.

Cette liste est adressée par le directeur-président, ou à défaut par le vice-directeur-président, en fonction à WBE, au plus tard le premier jour ouvrable qui suit son établissement.

Acte de candidature au mandat de directeur
du département sciences et technologies et du département social à pourvoir
à la Haute Ecole Robert Schuman organisée par Wallonie-Bruxelles Enseignement,
mandat prenant cours le 2 février 2026

Annexe 1 : ACTE DE CANDIDATURE

FICHE SIGNALETIQUE

Nom :
Prénom :
Téléphone / GSM :
Adresse de courrier électronique :

TITRE(S) DE CAPACITE DU CANDIDAT :

Dénomination exacte et complète	Date de délivrance	Etablissement

Date :

Signature (précédée de la mention manuscrite « certifié sur l'honneur sincère et véritable »)

.....

Candidature au mandat de directeur du département sciences et technologies et du département social à pourvoir
à la Haute Ecole Robert Schuman organisée par Wallonie-Bruxelles Enseignement,
mandat prenant cours le 2 février 2026

Annexe 2 : ETATS DE SERVICE

Nom et prénom :

Haute Ecole (dénomination complète)	Fonction exacte (1)	A titre TDD TDI Déf. AUTRES	Cours à conférer (personnel enseignant)/nature de la fonction (personnel administratif)	Nbre d'heures hebdomadaires par fonction ou volume de la charge	Dates de début de la prestation	Dates de fin de la prestation

(1) - indiquer la fonction : professeur, chargé de cours, maître assistant, attaché, ...

Fait à, le

Signature (précédée de la mention manuscrite « certifié sur l'honneur sincère et véritable »)

.....